

Le 13 décembre 2006

Communiqué de presse

Le Tramway Châtillon – Viroflay est sauvé !

**Philippe Kaltenbach, Maire de Clamart, se félicite
de cette victoire acquise grâce à la mobilisation des citoyens
et la détermination des élus locaux**

Le Conseil d'administration du Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF) a validé cet après-midi la convention de financement du Tramway Châtillon – Viroflay (T8), confirmant la réalisation de ce projet.

Philippe Kaltenbach, Maire de Clamart et Conseiller régional d'Ile-de-France, se félicite de cette décision et estime que le bon sens a finalement prévalu.

Inscrit au Contrat de plan Etat – Région 2000 / 2006, le T8 avait été remis en cause par le gouvernement en plein cœur du mois de juillet, malgré les engagements initialement pris.

Philippe Kaltenbach avait alors lancé dès la fin de l'été, avec des élus locaux dont Martine Gouriet, Conseillère générale de Châtillon, Pascal Buchet, Maire de Fontenay-aux-Roses et Benoît Marquaille, Conseiller municipal du Plessis-Robinson, une pétition citoyenne qui a réuni 4 000 signataires.

La signature de la convention de financement lors du Conseil d'administration du STIF par tous les partenaires (Etat, Région, Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines, RATP) est donc une grande victoire et un immense soulagement. Elle montre que la mobilisation massive des citoyens et la détermination des élus locaux en faveur d'un équipement d'intérêt public ont eu raison de la volonté du gouvernement d'abandonner ce projet et l'ont poussé à revenir sur sa position.

Les travaux devraient débuter durant le premier semestre 2007, pour une mise en service prévue à l'horizon 2010 sur le premier tronçon Châtillon – Vélizy.

Philippe Kaltenbach continuera de rester vigilant sur le respect de ce nouveau calendrier. Il sera également très attentif à l'intégration du tramway dans l'environnement, notamment en termes d'aménagement des abords du tramway et de liaisons avec les lignes de bus.

Enfin, Philippe Kaltenbach tient à remercier tous les citoyens qui se sont mobilisés pour défendre la réalisation du tramway.

Annexe

Tramway Châtillon – Viroflay : rappel des faits

- **23 juillet 2006** : *Le Monde* alerte l'opinion sur une baisse des crédits accordés par l'État pour les transports en Ile-de-France. Le Tramway Châtillon – Viroflay pourrait être remis en cause par le gouvernement.
- **11 août 2006** : Indigné par cette décision, Philippe Kaltenbach, Maire de Clamart, écrit au Premier Ministre, au Ministre des Transports, au Préfet, ainsi qu'aux Présidents du Conseil Régional d'Ile-de-France et du Conseil général des Hauts-de-Seine pour leur rappeler le caractère prioritaire de ce projet et inciter le gouvernement à respecter ses engagements.
- **25 août 2006** : Le Ministre des Transports Dominique Perben répond au courrier de Philippe Kaltenbach précisant que des priorités communes soient définies entre l'État et les collectivités locales. Le Tramway Châtillon - Viroflay est bel et bien remis en cause.
- **6 septembre 2006** : Le Conseil municipal de Clamart émet un vœu à l'unanimité pour que l'État respecte ses engagements financiers, que le STIF inscrive la convention de financement du tramway à l'ordre du jour de son CA et que les travaux puissent démarrer avant la fin de l'année.
- **Septembre - octobre 2006** : À l'initiative de Philippe Kaltenbach, une pétition citoyenne pour la réalisation du tramway est lancée à Châtillon, Clamart, Fontenay-aux-Roses et au Plessis-Robinson. Au total, plus de 4 000 personnes signeront une pétition pour défendre ce projet.
- **5 octobre 2006** : Lors de la séance plénière du Conseil régional, le maire de Clamart et Conseiller régional, intervient sur la remise en cause par le gouvernement du tramway Châtillon - Viroflay.
- **30 novembre 2006** : La Commission Permanente du Conseil régional décide de voter le plan de financement du tramway et de mettre sa convention de financement à l'ordre du jour du CA du STIF du 13 décembre. Jean-Paul Huchon, Président du Conseil régional, qui s'est personnellement impliqué pour faire aboutir ce dossier, décide de prendre en charge 50 % du surcoût de l'opération, qui s'élève à 108 M€, les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines finançant chacun 25 %.
- **13 décembre 2006** : le Conseil d'administration du STIF valide la convention de financement du Tramway Châtillon – Viroflay. Le tramway est enfin sur les rails. Le début des travaux est prévu pour le 1^{er} semestre 2007.